

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MARS 2023

Présents : M.DUVAL Pierre, M.LALISOU René, M.BESSE Daniel ,M.JOUSSELY Christian, M.MAURANGE Jean-Claude , Mme STUHLER Nadine, M. MONDOUT Franck M. LAUTIER Bruno, , Mme DEZAUTEZ Marie-Christine, M.MASSIAS Gilles (arrivé en cours de séance) Mme LACROIX Paulette , Mme FEYDI Marcelle et M. MONTASTIER Gilbert

Excusée : Madame Marie-Pierre GAYOU (procuration à M. MAURANGE)

Convocation : 7 mars 2023

Secrétaire de séance : Mme Nadine STUHLER

La séance a été ouverte à 20h et une délibération a été ajoutée à l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la séance du 7 décembre 2022

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du compte-rendu l'approuve purement et simplement.

Présents : 12 Représenté : 1 Absent : 1

Pour :13 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport annuel sur la qualité de l'eau 2021

Monsieur le Maire expose les éléments du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Il demande au Conseil Municipal l'approbation de ce rapport et rappelle que celui-ci est public, permettant l'information des usagers.

Il en profite pour évoquer les travaux en cours sur la commune à savoir le changement des canalisations du réseau d'eau à La Bûcherie ainsi que la réhabilitation du réservoir de la Chapelle Verlaine, l'ensemble pour un coût de 220.000€.

Le Conseil Municipal approuve :

Présents : 12 Représenté : 1 Absent : 1

Pour : 13 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Gilles MASSIAS arrive à 20h15

Rapport de la CLECT

Monsieur le Maire demande l'approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais.

Le Conseil Municipal approuve :

Présents : 13 Représenté : 1 Absent : 0

Pour : 14 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Désignation d'un avocat dans un litige avec un administré

Monsieur Le Maire rappelle la procédure intentée par un administré à la commune concernant un litige très ancien. Ce dernier a accepté l'intervention d'un médiateur devant recevoir les parties le 20 mars prochain. La commune reste sur sa position et sa proposition technique ; mais vu le montant, les travaux ne seraient envisageables qu'en 2024. Dans ce contexte, il est nécessaire que la collectivité soit assistée par un professionnel. Il propose la désignation du cabinet SELAS LAGARDE COUDERT- MARTINS DA SILVA à PERIGUEUX.

Le Conseil Municipal approuve :

Présents : 13 Représenté : 1 Absent : 0
Pour : 14 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Demande de subvention au Fond Vert.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention dans le cadre du Fond Vert dans le cadre de la modernisation du parc d'éclairage public et requiert préalablement l'approbation du plan de financement des travaux. Le devis a été réactualisé, les travaux s'élèvent à 28.616 € HT. Le SDE participe toujours à 35 % soit 10.016 €, la demande pour le fond vert est de l'ordre de 20 % soit 5.723 €, DETR (25%) à hauteur de 7.154 €, le reste à charge pour la commune serait donc de 5.723 €.

Le Conseil Municipal approuve :

Présents : 13 Représenté : 1 Absent : 0
Pour : 14 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Convention commune-EPFNA (Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de convention entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine ; le Conseil Municipal après lecture requiert à l'unanimité le report de la signature de celle-ci aux fins d'en étudier plus précisément les conditions. Cette convention sera ainsi soumise au vote ultérieurement.

Adhésion et approbation des statuts de l'ATD 24

Monsieur le Maire expose qu'outre l'approbation et l'adhésion de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, il y a lieu que chaque commune se prononce à ce sujet.

Aussi Monsieur le Maire propose d'approuver les statuts et d'adhérer à l'Agence Technique Départementale.

Le Conseil Municipal approuve :

Présents : 13 Représenté : 1 Absent : 0
Pour : 14 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Ecole : Des travaux de remplacement des plafonds et des luminaires des deux classes maternelles ont été réalisés en février

Fleurissement du bourg : 10 jardinières ont été acquises pour remplacer celles en mauvais état

Trottoirs : Certains trottoirs du bourg feront l'objet d'une réfection en 2023

Panneaux signalétiques : 46 panneaux de signalisation remplaceront ceux existants (installés dans les carrefours et dans le bourg)

Panneau publicitaire : Un nouveau panneau des producteurs, artisans, commerçants sera installé dans le bourg en lieu et place de l'ancien et des flyers seront mis à disposition à divers endroits à l'attention des touristes

Poteau incendie : Une borne incendie sera installée dans le centre de la Bûcherie, suite à la demande du service incendie.

Chemin de Lage : Des panneaux en bois ont été acquis pour signaler le chemin de Lage au Monteix

Cimetière : La récupération de concessions abandonnées se poursuit ainsi que la rétrocession de ces emplacements à des administrés.

Installation de projecteurs : Pour permettre un meilleur éclairage de la place de la mairie et du foyer rural, des projecteurs seront installés.

Maison CetteFamille : La fin du chantier doit intervenir en juillet 2023 et l'ouverture est programmée en septembre 2023. Un terrain communal doit être cédé à la même société. Il est situé de l'autre côté de la route, et l'objectif est d'y construire une unité d'Alzheimer.

Borne de recharge pour véhicules électriques : Des relances sont effectuées pour l'installation de la borne de recharge électrique, qui sera située à proximité de la halle. Des travaux concernant les places de stationnement auront lieu au cours du mois d'avril

Hangar de stockage : Le hangar en bois, rue du boulevard, près de la maison CetteFamille a été rénové aux fins de stockage de matériel par le comité des fêtes.

Projet photovoltaïque : Il faut entamer une réflexion sur l'intérêt de la pose panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Chantier rue des écoles : La première partie du chantier est en cours (démolition intérieure), jusqu'alors les travaux se déroulent comme prévu.

Pont de Beynac : Pour des raisons de sécurité, le pont de Beynac est désormais interdit aux véhicules de plus de 10 tonnes, des panneaux ont été installés en ce sens.

Périgord Habitat : La construction des logements sociaux devrait démarrer fin 2023 (un maître d'œuvre a été désigné fin janvier)

Legs NIOT : Le legs de Madame NIOT a été versé à hauteur de 185 101,57 euros. La régularisation sera effectuée avant la fin de l'année. Pour rappel, la moitié de la somme est laissée au choix de la collectivité pour son usage, l'autre moitié étant dédiée à des travaux d'entretien à l'église et au presbytère.

Projet de station-service : Le permis de construire a été déposé le 23 février, il est donc en cours d'instruction

Agence Postale : En raison de l'absence de la titulaire pour des raisons de santé, et pour faire face à l'urgence de la situation, une remplaçante a été recrutée.

Réunion des nouveaux arrivants : Cette réunion est fixée au samedi 13 mai 2023 à 10 heures. Les associations et les nouveaux arrivants seront informés individuellement.

Passage du Tour de France : Il empruntera donc les routes de la commune (départementale 85) à partir de la Chapelle Verlaine et jusqu'aux Couderchoux. Il a été confirmé que la sécurité ne sera pas assurée par la commune lors de cette journée. Une réflexion s'impose pour permettre aux administrés d'accéder aisément au parcours.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 h 45.

